

SI VOUS AVEZ DES **QUESTIONS** N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS



COMITÉ MIXTE MUNICIPAL-INDUSTRIEL DE VARENNES

175, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone : 450 652-9888
Télécopieur : 450 652-4349
cmmi@ville.varennes.qc.ca
www.ville.varennes.qc.ca

PARTENAIRES



LES RISQUES POSSIBLES D'UN ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR ET SES IMPACTS

Un accident industriel majeur peut avoir des répercussions sur la santé. Les effets sur la santé varient selon la concentration dans l'air des produits toxiques et des oxydants, l'intensité de la chaleur ou la surpression émise par les produits inflammables ou combustibles, la durée de l'exposition, l'éloignement de l'usine, l'état de santé de la personne et son âge. Les scénarios présentés ici sont les plus importants parmi les cas de figure réalistes analysés par le CMMI de Varennes. Les effets sur la santé énoncés sont les plus probables selon chaque situation.

NUAGE DE PRODUITS TOXIQUES

Un nuage d'ammoniac (Linde – usine de CO₂), de chlore (KRONOS, Kemira) ou de dioxyde de carbone (Air Liquide – usine de séparation d'air) pourrait se former et se déplacer avec le vent en se diluant dans l'air. Les gens pourraient percevoir une odeur forte et inhabituelle.

Effets possibles sur la santé:

- Irritation des yeux: larmolement, yeux rouges;
- Irritation des voies respiratoires: gorge sèche, toux, difficulté à respirer, œdème pulmonaire (eau dans les poumons);
- Maux de tête, nausées, vomissements.

FEU DE PRODUITS COMBUSTIBLES

Un incendie de polystyrène extrudé (isolant) pourrait survenir chez Dupont. Il y aurait un dégagement important de chaleur et la formation d'un nuage de fumée noire et potentiellement toxique.

Effets possibles sur la santé:

- Mêmes effets que ceux décrits pour le nuage de produits toxiques;
- Irritation des yeux et des voies respiratoires due à la fumée;
- Brûlures dues au dégagement de chaleur.

EXPLOSION DE PRODUITS INFLAMMABLES

Une explosion de propylène (usines d'acétylène : Air Liquide et Linde) pourrait provoquer un dégagement important de chaleur et une surpression due au souffle de l'explosion.

Effets possibles sur la santé:

- Brûlures dues au dégagement de chaleur;
- Blessures causées directement par le souffle de l'explosion (ex.: perforation des tympan);
- Blessures causées indirectement par le souffle de l'explosion (ex.: coupures dues aux éclats de vitres).

NUAGE DE PRODUITS OXYDANTS

Une fuite d'oxygène pourrait survenir chez Air Liquide (usine de séparation d'air), ce qui entraînerait une hausse de la concentration d'oxygène dans l'air et favoriserait l'inflammation des matériaux (ex.: vêtements) en présence d'une source de chaleur (ex.: cigarette).

Effets possibles sur la santé:

- Brûlures dues au dégagement de chaleur.



GUIDE DES **MESURES D'URGENCE** À DOMICILE



S'INFORMER - SE PRÉPARER AGIR



VARENNES UN PÔLE INDUSTRIEL MAJEUR RESPONSABLE

Pôle de développement économique d'importance pour le Québec, Varennes est une ville industrielle créatrice d'emplois.



Le parc industriel regroupe un bon nombre d'entreprises de premier plan, dont plusieurs du secteur chimique. C'est dans ce contexte et pour assurer votre sécurité que l'ensemble des mesures présentées dans ce document ont été intégrées au Plan municipal de sécurité civile de la Ville de Varennes.

Lauréate du Mérite québécois de la sécurité civile et incendie 2016 dans la catégorie Réponse aux sinistres.

UNE MUNICIPALITÉ RESPONSABLE QUI VOIT À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS SUR SON TERRITOIRE

Le Plan municipal de sécurité civile de la Ville de Varennes est harmonisé avec les plans de mesures d'urgence de ses partenaires industriels. Ce plan comprend une procédure pour rassembler rapidement les équipes chargées de secourir la population et d'exécuter les mesures d'urgence.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, le Service de sécurité incendie, les employés municipaux et gouvernementaux sont toujours prêts à faire face à une urgence, à assurer les services essentiels et à informer la population sur les gestes à poser.

DES PARTENAIRES INDUSTRIELS IMPUTABLES



Les partenaires industriels du CMMI appliquent les principes de la Gestion responsable^{MD} de l'Association canadienne

de l'industrie de la chimie. Ils s'engagent à mettre à jour le plan de mesures de sécurité, les procédés et la gestion des opérations afin de protéger la population et de répondre aux normes pour le respect de l'environnement.

Aide mutuelle de Varennes

Les entreprises industrielles membres du CMMI participent au programme d'Aide mutuelle de Varennes. Ce programme prévoit une assistance aux entreprises voisines et aux intervenants municipaux en cas d'accident industriel.

LE CMMI DE VARENNES



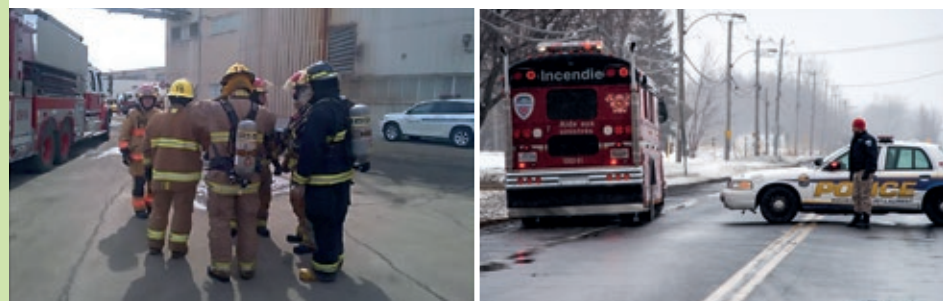
Le Comité mixte municipal-industriel (CMMI) de Varennes est un regroupement volontaire de représentants de différentes instances, d'entreprises et de citoyens.

Ces partenaires mettent en commun leur expertise pour informer la population de la procédure à suivre en cas d'accident industriel majeur à Varennes.

Le CMMI veut continuer d'instaurer une culture de sécurité civile au sein de la population. Au cours des dernières années, des analyses d'impact, des scénarios d'interventions et des simulations d'accidents ont été réalisés par le CMMI et ses partenaires.

Lauréat du Mérite de la sécurité civile en 2005 et 2008 ainsi que du Mérite Ovation municipale 2005 de l'Union des municipalités du Québec.

En cas d'accident industriel majeur, il faut savoir comment AGIR.



Agissez-vous immédiatement à l'intérieur.

Gardez toutes les portes et fenêtres bien fermées.

Interrompez toutes les sources de ventilation (échangeur d'air, système de climatisation, sècheuse) et réduisez le fonctionnement de la fournaise au minimum. Fermez le clapet et les portes du foyer. Appliquez les méthodes de confinement qui vous seront transmises.

Reste à l'écoute d'une station de radio ou de télévision locale et suivez les directives qui vous seront données.

MESURES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION

Pour la sécurité des citoyens et des employés, les partenaires industriels du CMMI de Varennes ont mis en place diverses mesures de prévention et d'intervention qui réduisent au minimum les risques et les impacts d'un accident industriel majeur:

- Plans de mesures d'urgence mis à jour régulièrement;
- Tests de sirène d'environ 30 secondes chaque semaine:

LUNDI	11 h 30	KRONOS
MARDI	11 h	GREENFIELD GLOBAL
MARDI	12 h	DOW CHEMICAL
JEUDI	12 h	KEMIRA

- Détecteurs de gaz;
- Bassins de rétention;
- Vannes d'arrêt automatique;
- Équipes d'intervention spécialisées;
- Formation continue et exercices de simulation réguliers;
- Programmes d'inspection et d'entretien préventifs;
- Utilisation de produits moins dangereux lorsque possible.

Malgré toutes ces mesures de prévention, un accident industriel pourrait survenir à la suite d'un bris mécanique, d'une fuite, d'un incendie ou de tout autre événement imprévisible.



À VOUS DE JOUER!

Les membres du CMMI invitent la population à se préparer à toute éventualité. Nous vous encourageons à préparer votre **TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES**, comprenant des bouteilles d'eau, un appareil radio avec des piles neuves, une lampe de poche, du ruban-cache, une serviette, une pellicule de plastique et une trousse de premiers soins.

ET, SI LA SIRÈNE RETENTIT OU SI VOUS RECEVEZ UN APPEL DU SYSTÈME AUTOMATISÉ D'APPELS, SUIVEZ À LA LETTRE LE GUIDE DES MESURES D'URGENCE À DOMICILE.

REGARDEZ LA VERSION VIDÉO DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE:
www.ville.varennes.qc.ca/citoyens-securite/cmmidevarennes

GUIDE DES MESURES D'URGENCE À DOMICILE

SI VOUS ENTENDEZ, **PENDANT PLUS D'UNE MINUTE, LA SIRÈNE** OU SI VOUS ÊTES CONTACTÉS PAR LE SYSTÈME AUTOMATISÉ D'APPELS, VOICI CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE:



Mettez-vous immédiatement à l'abri à l'intérieur. Faites entrer les animaux domestiques s'ils sont à proximité et faciles à trouver.



Fermez les portes et les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation, de chauffage, d'échangeur d'air et de climatisation.



Récupérez votre **TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES**.



Bouchez les entrées d'air de la pièce où vous vous trouvez à l'aide de serviettes mouillées, de pellicules de plastique et de ruban-cache.



Laissez vos enfants à l'école ou à la garderie. Le personnel de ces établissements est informé des mesures à prendre.



La sécurité des personnes se trouvant dans des endroits publics (centres commerciaux, centres de loisirs, centres d'hébergement, etc.) sera assurée par le personnel de ces établissements, la police et les pompiers.



Si vous êtes en voiture, dirigez-vous hors de la zone affectée dans les plus brefs délais, tout en respectant le Code de la sécurité routière. Fermez la climatisation ou le chauffage.



Libérez les lignes téléphoniques pour les services d'urgence. N'appellez pas le 911 ou toute autre autorité pour obtenir de l'information.



Syntonisez la radio à la fréquence **FM103,3** La radio allumée et suivez les consignes. Un avis d'évacuation sera émis seulement si la situation l'exige. Les médias nationaux seront également informés.



Le système automatisé d'appels vous avisera de l'événement.

EN CAS DE DOUTE SUR
VOTRE ÉTAT DE SANTÉ,
COMMUNIQUEZ AVEC :

- INFO-SANTÉ AU 811
- LE CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC AU 1 800 463-5060
- LE 911 EN CAS D'URGENCE SEULEMENT